

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Colombier-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de Mme La Maire, Béatrice FOUR.

Convocation adressée par Mme La Maire, Béatrice FOUR, le 10 avril 2024.

PRESENTS: FOUR Béatrice, GERY Myriam, BOITARD Franck, BESSET Aurore, LONDON Patrick, MAICHERAK Catherine, MARGIER Jean-Pierre, THE Françoise, VERCASSON Xavier, DESRIEUX Claude, COUX Joël.

ABSENTS : VAUX Hubert, GIRODON Didier, DESCHAMPS Charlotte

Secrétaire de séance : MAICHERAK Catherine.

Nombre d'élus présents : 11

Nombre d'élus votants : 11

Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 avril : approuvé à l'unanimité

Délibération 2024/16 :

OBJET : VOTE DES TAUX 2024 des impôts directs locaux.

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a été de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans (si cela a été acté par délibération). Au vue de la situation économique, Madame le Maire propose de ne pas augmenter les impôts locaux, et proposent de maintenir les taux votés en 2023.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 1636B sexies à 1636B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibérés, à l'unanimité,

- Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :
 - o Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 33,78 %
 - o Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 73,82 %
 - o Taxe d'Habitation (TH) : 9,25 %
- Charge Madame le Maire de notifier cette décision et de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux.

11 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Délibération 2024/17 :

OBJET : APPROBATION du Budget Primitif.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 : la proposition est comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 1 100 916,11 €

Recette de fonctionnement : 1 126 085,60 €

Et

Dépenses et recettes d'investissement : 1 413 559,60 €

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du budget primitif 2024, après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2024 présenté.

11 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Urbanisme :

Informations :

- Autorisations d'urbanisme :
 - DP M. DUCHAMP Roland, les Claustres, panneaux photovoltaïques : acceptée
- Droit de Préemption : R.A.S
- Divers

Bâtiments

Informations :

- Projet terrain communaux : Nous avançons sur les projets communaux en collaboration avec Ardèche Habitat. Le projet de convention est actuellement en cours de préparation avec le notaire.
- Projet City Park :
 - Entreprise VERT : la table a été commandée, et
 - Entreprise E.V.T.P : le drain a été commandé
- Divers

Personnel :

Informations :

- Remplacement agent périscolaire pour une dispo d'1 an : en cours de recrutement
- Divers

Ecole :

Informations : R.A.S

Voirie

Informations

- Le point sur les travaux :
 - Route de Clauzel et du Doux : les travaux Route du Doux vont commencer cette semaine, s'en suivra Clauzel
 - Chemin de St Sorny : chantier prévu en mai
- Sécurisation des 2 entrées du village : en attente planning
- Signalétique au sol : Rue de la Forge et Place du Marché : réalisé
- Travaux élargissement virage intersection Route de Deyras et Rue de la Forge : travaux prévus en mai
- Divers

Communauté d'agglomération

Informations

- CRTE : la commune a transmis une projection des travaux pour les années futures à l'Agglo dans le cadre du CRTE
- Divers

CCAS :

- Réunion le 16 avril à 18h30

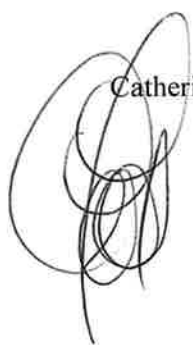
Divers

Informations

- Plantation des fleurs le 29 avril à 18h00
 - Bibliothèque « Partir en Livres » : 9 juillet : balade à St Sorny ; 10 juillet : Atelier Paysage à 16h00, et 20 juillet : spectacle à 18h00,
 - L'Ardéchoise : Atelier de décoration du village en cours Merci aux Bénévoles, passage le mercredi 12 juin
 - Cinéma en plein air le mercredi 10 juillet à la tombée de la nuit en partenariat avec les jeunes
 - Pot de l'été le vendredi 19 juillet
 - Marché Nocturne le vendredi 2 août
 - Vogue : édition des 80 ans, retour de la rencontre avec Les Conscrits : Fanfares, Expos photos anecdotes, objets, vente de foulards (25,26 et 27 juillet)
 - Festival des Humoristes en partenariat avec l'Agglo et la municipalité le mercredi 28 août à 15h30
- « Les enfants sérieux » pour tout public
- Journée du patrimoine les 21 et 22 septembre : Balade en patrimoine

Prochain Conseil municipal : 21 mai à 20h30

Le secrétaire de séance



Catherine Maicherak



Béatrice FOUR

